



Guide pratique

2026-2027

Bienvenue à Notre-Dame

Chères familles,

C'est avec beaucoup de plaisir que toute l'équipe de l'École Notre-Dame vous souhaite la bienvenue pour cette nouvelle année scolaire.

Que votre enfant découvre notre école ou qu'il y poursuive un parcours déjà commencé, nous sommes heureux de vous accueillir et de l'accompagner tout au long de cette année.

Ce guide pratique rassemble les informations essentielles concernant la vie et le fonctionnement de l'école. Il a été conçu pour vous aider à trouver facilement les réponses aux principales questions du quotidien.

Cette année, notre guide porte les couleurs de la nouvelle identité de Notre-Dame. Les mots « Grandir ensemble », qui accompagnent désormais notre école, expriment simplement la manière dont nous souhaitons la faire vivre.

Grandir ensemble

À Notre-Dame, nous souhaitons que chaque enfant trouve sa place, se sente accueilli, respecté et en confiance. Parce qu'un enfant qui se sent bien est un enfant qui ose, qui apprend et qui grandit.

Nous voulons donner du sens aux apprentissages, afin que chaque enfant comprenne ce qu'il apprend, développe sa curiosité et prenne plaisir à progresser.

Grandir ensemble, c'est aussi construire une relation de confiance entre l'école et les familles. Nous poursuivons un même objectif : accompagner chaque enfant afin qu'il développe son autonomie, prenne de l'assurance et puisse grandir sereinement. Le dialogue, l'écoute et le respect mutuel sont les fondements de cette collaboration.

Le cadre de vie de notre école participe également à cette ambition. Des espaces accueillants et une atmosphère sereine contribuent au bien-être des enfants et favorisent des apprentissages de qualité.

Chaque jour, nous nous efforçons de faire vivre ces convictions avec simplicité, exigence et attention.

C'est cela, pour nous, grandir ensemble.

Nous sommes heureux de vous accueillir à Notre-Dame. Soyez les bienvenus, et très belle année scolaire à toutes et à tous.

Nicolas Van Peel

Bien commencer l'année

Les premiers jours d'école sont souvent riches en émotions, tant pour les enfants que pour leurs parents. Voici les principales informations utiles pour aborder la rentrée sereinement.

Les horaires de l'école

Les cours commencent chaque jour à 8h40.

Les lundis, mardis et jeudis, ils se terminent à 15h40. Le mercredi, les cours se terminent à 12h20 et le vendredi à 14h20.

Pour permettre à chacun de commencer la journée dans de bonnes conditions, nous demandons aux familles de veiller à la ponctualité.

L'accueil extrascolaire

L'école accueille gratuitement les enfants dès 7h00.

Madame Aline et Madame Sadia les accompagnent jusqu'au début des cours, dans un cadre calme et sécurisant.

Après les cours, une surveillance gratuite est assurée par l'école pendant 15 minutes. Ce temps permet aux familles de venir rechercher leur enfant sans frais supplémentaires.

L'accueil extrascolaire payant organisé par Promosport commence ensuite :

- les lundis, mardis et jeudis, de 15h55 à 18h00 ;
- le mercredi, de 12h35 à 18h00 ;
- le vendredi, de 14h35 à 18h00.

À partir de cette année, différentes activités parascolaires sont également proposées par plusieurs partenaires.

Toutes les informations concernant l'accueil extrascolaire et les activités parascolaires sont disponibles sur le site de l'école.

Les réunions de rentrée

Une réunion est organisée dans chaque classe au début de l'année scolaire.

Ce moment permet aux enseignants de présenter le fonctionnement de la classe, les apprentissages, les projets et les habitudes qui accompagneront les enfants tout au long de l'année. C'est également l'occasion pour les parents de poser leurs premières questions.

Les dates des réunions figurent dans le Calendrier Notre-Dame.

Les repères de l'année

Le Calendrier Notre-Dame rassemble les principaux rendez-vous de l'année : congés, journées pédagogiques, réunions de rentrée, bulletins, fêtes et autres moments importants de la vie de l'école.

Il complète ce guide pratique :

- le guide explique comment fonctionne l'école ;
- le calendrier permet de repérer les dates importantes ;
- le site internet donne accès aux documents et aux informations régulièrement actualisées.

Des activités ou des adaptations peuvent naturellement s'ajouter en cours d'année. Elles sont alors communiquées directement aux familles.

Les personnes qui accompagnent votre enfant

À Notre-Dame, de nombreuses personnes accompagnent les enfants au quotidien.

Enseignants, accueillantes, secrétaire, maîtres spéciaux, personnel spécialisé... chacun contribue, à sa manière, à créer un environnement accueillant, serein et propice aux apprentissages.

Nous sommes heureux de vous présenter les membres de notre équipe éducative.

Direction et secrétariat

Fonction / classe	Membres de l'équipe
Direction	Nicolas Van Peel
Secrétariat	Carine Van Vlaenderen

Équipe maternelle

Fonction / classe	Membres de l'équipe
Accueil	Carine Lagard et Marine Vandermensbrugge
M1	Isabelle Percy et Carine Lagard
M2	Virginie Herpoel et Carine Lagard
M3A	Sybille Girboux
M3B	Chantal Patris et Carine Lagard
Puéricultrice	Marine Vandermensbrugge

Équipe primaire

Fonction / classe	Membres de l'équipe
P1	Sandrine Schneider et Hélène Pirsoul
P2	Daphné Schoubben et Hélène Pirsoul
P3A	Fabienne Paternostre et Catherine Simon
P3B	Françoise Payen et Sandra Coulon
P4	Sylvain Van Herck, Catherine Simon et Sandra Coulon
P5A	Léa Philippart
P5B	Elise Loria
P6A	Véronique Guévar et Emeline Geuens
P6B	Aurore Dubois et Catherine Simon

Classe des Explorateurs

Depuis août 2024, notre école accueille la classe des Explorateurs, composée d'élèves de l'enseignement spécialisé de type 4, dans le cadre d'un partenariat avec l'école Escalpage. Au quotidien, ce projet crée des ponts entre l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé. Il permet à tous les enfants de grandir dans la rencontre de l'autre, avec ses différences, ses forces et ses besoins.

Une équipe pluridisciplinaire accompagne les enfants de la classe des Explorateurs.

Fonction / classe	Membres de l'équipe
Enseignantes	Sabine de Ribaucourt, Virginie Louviaux et Géraldine Ectors
Logopède	Marie-Noëlle Pironet
Kinésithérapeute	Catherine Morre

Maîtres spéciaux et accompagnement personnalisé

Fonction / classe	Membres de l'équipe
Éducation physique	Delphine Motte et Séverine De Cooman
Psychomotricité	Séverine De Cooman
Néerlandais	Hélène Pirsoul et Evelyne Deleersnyder
Accompagnement personnalisé	Hélène Pirsoul, Sandra Coulon, Emeline Geuens et Catherine Simon
Accueil extrascolaire	Aline Legreve et Sadia Abbar

Le Pouvoir organisateur

L'École Notre-Dame est organisée par l'ASBL PO Notre-Dame.

Son organe d'administration porte la responsabilité de l'école, veille à son organisation et contribue à définir ses grandes orientations. Il travaille en collaboration étroite avec la direction et soutient les projets qui permettent à l'école d'évoluer.

Les membres du Pouvoir organisateur participent également à différents moments de la vie de l'école et vont à la rencontre des familles lors de plusieurs événements.

Fonction / classe	Membres de l'équipe
Président	Vincent Lecat
Membres	Annie Noël, Monique Bollen, Benoît Jacob, Marc Mons et Michaël Gaux

Pour toute question adressée au Pouvoir organisateur, son président, Monsieur Vincent Lecat, peut être contacté par courrier électronique à l'adresse vincent.lecat@endcm.be.

La vie au quotidien

Quelques repères simples permettent à chacun de connaître le fonctionnement de l'école et de vivre la journée plus sereinement.

Le parking et la sécurité aux abords de l'école

La sécurité des enfants aux abords de l'école demande l'attention de chacun.

Le Kiss & Ride

Le Kiss & Ride est réservé à la dépose rapide des enfants. Après les avoir déposés, les conducteurs quittent immédiatement l'emplacement afin de le libérer pour les familles suivantes.

Le stationnement

Les familles qui souhaitent accompagner leur enfant jusqu'à l'entrée de l'école sont invitées à stationner dans le quartier et à poursuivre à pied.

Il n'est pas permis de stationner en double file, sur les passages pour piétons, devant les accès à l'école ou devant les entrées des riverains.

L'accès à l'école

L'accès principal se fait par la grille située avenue des Iris. Dans l'enceinte de l'école, les enfants sont toujours accompagnés à pied.

L'accès aux véhicules motorisés est réservé aux fournisseurs, aux membres du personnel de l'école et de la crèche ainsi qu'aux parents d'enfants à mobilité réduite.

Les places PMR sont destinées en priorité à l'arrivée et au départ des enfants rencontrant des difficultés de mobilité.

Les vélos doivent être rangés dans le porte-vélos situé à l'entrée de l'école.

Le départ des enfants

À la fin des cours, les enfants sont confiés à leurs parents ou aux personnes autorisées à venir les rechercher.

Lorsqu'une autre personne doit exceptionnellement reprendre votre enfant, nous vous demandons d'en informer préalablement le titulaire ou le secrétariat.

Les enfants autorisés par leurs parents à rentrer seuls à pied ou à vélo peuvent quitter l'école de manière autonome. Une autorisation écrite doit avoir été transmise à l'école. L'enfant la présente au membre du personnel chargé de la sortie lorsqu'elle lui est demandée.

Le temps de midi

Le temps de midi fait pleinement partie de la journée des enfants. Le repas se prend dans un cadre calme, avant un moment de détente dans les espaces extérieurs de l'école.

Le repas tartines

Les enfants qui apportent leur repas mangent en classe, accompagnés par un enseignant.

Le repas est placé dans une boîte à tartines clairement identifiée au nom de l'enfant. Pour limiter les déchets, nous demandons d'éviter autant que possible le papier aluminium, le film alimentaire et les emballages jetables.

Chaque enfant apporte une gourde remplie d'eau. Les boissons sucrées ne sont pas autorisées.

Il n'est pas possible de réchauffer les repas à l'école.

Les repas chauds et le potage

Des repas chauds et du potage sont proposés les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Chaque mois, Madame Carine envoie aux familles un mail reprenant les menus et un formulaire de commande. Les repas peuvent être réservés pour l'ensemble du mois ou pour certains jours.

Les enfants de maternelle prennent leur repas chaud dans leur classe. Les élèves de primaire mangent au réfectoire.

Le soutien aux devoirs

Un soutien aux devoirs est organisé par Promosport dans le cadre de l'accueil extrascolaire. Il est encadré par des enseignants les lundis, mardis et jeudis, de 15h55 à 16h55.

Ce temps permet aux enfants de réaliser leur travail scolaire en bénéficiant d'une aide et d'un accompagnement.

Une inscription préalable est nécessaire afin de prévoir un encadrement adapté.

En cas d'absence

En cas d'absence, l'école doit être prévenue dès le premier jour.

Un justificatif doit ensuite être transmis au titulaire ou au secrétariat, par courrier électronique ou en version papier. Pour une absence de plus de trois jours consécutifs, un certificat médical est nécessaire. Le formulaire de justification est disponible sur le site de l'école.

En cas d'absence prolongée ou de situation particulière, les familles peuvent prendre contact avec la direction afin d'organiser au mieux la continuité des apprentissages.

Les vêtements et les objets personnels

Les vêtements, les boîtes à tartines, les gourdes et les autres effets personnels doivent être clairement identifiés au nom de l'enfant. Cela nous permet de les retrouver plus facilement en cas de perte ou d'oubli.

Nous demandons de ne pas apporter à l'école d'objets de valeur ou sans lien avec les activités scolaires.

Les vêtements doivent être adaptés à la météo et aux activités de la journée. En maternelle, des vêtements de rechange sont également prévus selon les indications données par l'enseignante.

L'équipement pour le cours d'éducation physique

Pour le cours d'éducation physique, chaque enfant doit prévoir :

- un short foncé ;
- un t-shirt blanc ;
- une paire de baskets ;
- un sac de gymnastique.

Merci d'indiquer le nom de votre enfant sur chacune de ses affaires.

Pour des raisons de sécurité, les bijoux ne sont pas autorisés pendant le cours et les cheveux longs doivent être attachés.

École et familles

Les rencontres avec les enseignants

Une réunion collective est organisée dans chaque classe au début de l'année. C'est l'occasion pour les enseignants de présenter les apprentissages, les projets et le fonctionnement de la classe.

Des rencontres individuelles sont également organisées lors du premier et du troisième bulletin afin de faire le point sur l'évolution de chaque enfant. En dehors de ces moments, un rendez-vous peut être demandé chaque fois qu'une situation nécessite un échange.

Communiquer avec l'école

En cas de question ou d'inquiétude, le titulaire est la première personne à contacter. Un rendez-vous peut être fixé de vive voix, par l'intermédiaire du journal de classe ou par courrier électronique.

Le courrier électronique permet également de transmettre une information. Lorsqu'une situation mérite un échange plus approfondi, nous vous invitons à privilégier un contact téléphonique ou une rencontre.

La direction reste disponible lorsque la situation le nécessite.

La Dyn'Amicale

La Dyn'Amicale rassemble des parents qui souhaitent participer activement à la vie de l'école.

Tout au long de l'année, elle organise des moments conviviaux qui permettent aux familles, aux enfants et à l'équipe éducative de se rencontrer autrement et de créer des liens : verre de rentrée, Saint-Nicolas, Chandeleur, fête de l'école et autres activités. Elle soutient également différents projets de l'école.

L'équipe évolue chaque année et reste ouverte à tous. Chacun peut y trouver sa place, en donnant un coup de main ponctuel lors d'une activité ou en s'investissant davantage dans l'organisation et la coordination des projets.

Les dates des principales activités figurent dans le Calendrier Notre-Dame. Les informations et les appels à participation sont communiqués aux familles au cours de l'année.

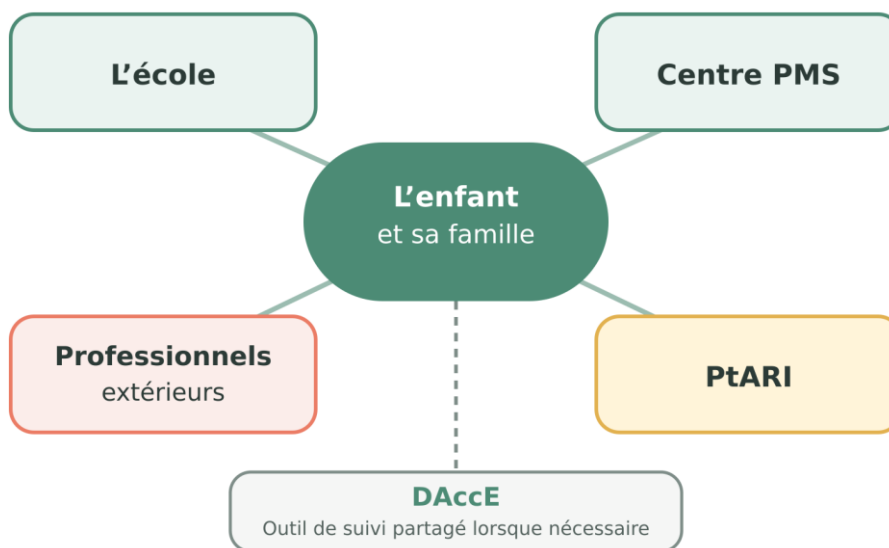
Les services qui accompagnent votre enfant

Accompagner chaque enfant

Lorsqu'un enfant rencontre une difficulté, l'école cherche avec sa famille les réponses les plus adaptées à ses besoins.

Selon la situation, cette réflexion peut associer l'équipe éducative, le Centre PMS, le PtARI et les professionnels extérieurs qui accompagnent l'enfant.

L'enfant et sa famille restent au centre de cette collaboration.



Lorsque des difficultés d'apprentissage persistantes sont constatées, le DAccE permet à l'école, au Centre PMS et aux parents de conserver et de partager les informations utiles au suivi de l'enfant.

Le Centre PMS

Le Centre PMS accompagne les enfants et les familles dans les questions liées à la scolarité, au bien-être, au développement et à l'orientation.

Son équipe travaille en collaboration avec l'école tout en restant un service indépendant. Les parents peuvent prendre directement contact avec le Centre PMS lorsqu'ils souhaitent poser une question, partager une préoccupation ou demander un accompagnement.

Les interventions du Centre PMS sont gratuites et confidentielles.

Les coordonnées de notre référente sont disponibles sur le site de l'école.

Le Pôle territorial PtARI BW

Le Pôle territorial accompagne les écoles dans la mise en place d'aménagements adaptés aux besoins spécifiques de certains élèves.

Ses membres travaillent en collaboration avec l'équipe éducative, les familles et les autres professionnels qui accompagnent l'enfant. Ils peuvent intervenir pour observer une situation, proposer des outils et soutenir les enseignants dans la mise en œuvre des aménagements.

L'intervention du Pôle territorial est organisée en concertation avec l'école et la famille.

Une présentation du PtARI BW et ses coordonnées sont disponibles sur le site de l'école.

Le Dossier d'accompagnement de l'élève

Un Dossier d'accompagnement de l'élève, appelé DAccE, est disponible pour chaque enfant. Il rassemble ses informations administratives et retrace son parcours scolaire.

Le volet consacré au suivi pédagogique est complété uniquement lorsqu'un enfant rencontre des difficultés d'apprentissage persistantes. L'équipe éducative y consigne alors, de manière synthétique, les difficultés observées, les forces de l'enfant et les actions de soutien mises en place.

Le DAccE permet de partager les informations utiles entre l'équipe éducative, le Centre PMS et les parents.

Un document officiel présentant son fonctionnement est remis à toutes les familles à la rentrée. Les dates de consultation des bilans sont communiquées séparément.

Une logopède indépendante à l'école

Une logopède indépendante dispose d'un local au sein de l'école et peut y recevoir des enfants pendant la journée scolaire.

Cet accompagnement est extérieur à l'école. Les rendez-vous, les modalités de suivi et les honoraires sont organisés directement avec la logopède.

Madame Charlotte Copin

0479 36 30 63

logocharlottecopin@gmail.com

Les informations pratiques

Le matériel scolaire et la gratuité

L'école fournit gratuitement le matériel nécessaire aux apprentissages. Tous les élèves disposent ainsi d'un matériel choisi par l'équipe éducative et adapté à leur niveau.

Quelques effets personnels restent à prévoir, comme le cartable, la gourde, la tenue de gymnastique ou certains vêtements adaptés aux activités.

Les listes détaillées pour chaque niveau ainsi qu'une information complète sur la gratuité scolaire sont disponibles sur le site de l'école.

L'estimation des frais pour l'année 2026-2027

Cette estimation permet aux familles d'anticiper les dépenses liées aux activités scolaires. Les montants réellement facturés correspondent aux activités effectivement organisées.

Maternelles

Frais estimés	M1	M2	M3
Surveillance du temps de midi	50 €	50 €	50 €
Activités culturelles et sportives	56 €	56 €	56 €
Total annuel estimé	106 €	106 €	106 €

Primaires

Frais estimés	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Surveillance du temps de midi	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
Natation	99 €	99 €	90 €	90 €	90 €	90 €
Activités culturelles et sportives	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €
Activités extérieures et classes de dépaysement	100 €	100 €	250 €	250 €	100 €	250 €
Épargne pour les classes de montagne	—	—	—	600 €	—	—
Total annuel estimé	309 €	309 €	450 €	1 050 €	300 €	450 €

La surveillance du temps de midi

Une participation annuelle de 50 €, payable en deux tranches, est demandée pour l'encadrement du temps de midi. Elle correspond à 0,35 € par jour et par enfant.

Si le montant perçu dépasse le coût réel du service, le surplus est déduit ou remboursé.

Les frais liés à la surveillance du temps de midi peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale.

Les repas chauds et le potage

Les tarifs sont les suivants :

- repas complet, potage compris, en maternelle : 5 € ;
- repas complet, potage compris, en primaire : 5,50 € ;
- potage seul : 0,50 €.

En cas de maladie, les repas sont remboursés à partir du quatrième jour d'absence, à condition d'en informer le secrétariat, oralement ou par courrier électronique.

L'accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire organisé par Promosport est accessible après les cours jusqu'à 18h00.

Le service est facturé en fonction du temps de présence de l'enfant. Promosport adresse directement une facture mensuelle aux familles.

Les tarifs détaillés et les modalités pratiques sont disponibles dans le livret Promosport publié sur le site de l'école.

Les frais liés à l'accueil extrascolaire peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale.

Les activités parascolaires

Différentes activités parascolaires sont proposées par des partenaires de l'école. Les horaires, les tarifs et les modalités d'inscription propres à chaque activité sont disponibles sur le site.

Les notes de frais et les paiements

Chaque mois, Madame Carine envoie aux familles, par courrier électronique, une note reprenant les frais liés aux activités scolaires et aux services utilisés par leur enfant. La participation à la surveillance du temps de midi est facturée en deux fois.

Le numéro de compte de l'école ainsi que la communication à utiliser sont indiqués sur chaque note.

Madame Carine est la personne de référence pour toute question concernant une facture ou un paiement.

En cas de difficulté financière, les familles sont invitées à prendre contact avec la direction. Chaque situation est examinée avec discrétion afin de rechercher ensemble une solution adaptée.

La bibliothèque

Grâce à l'engagement de parents bénévoles, les élèves bénéficient d'une bibliothèque au sein de l'école.

À partir de la première primaire, les enfants s'y rendent régulièrement avec leur classe et peuvent emprunter un livre. Ce service est gratuit.

Les livres empruntés doivent être rapportés dans l'état où ils ont été confiés. En cas de perte ou de détérioration importante, une participation de 10 € est demandée.

La natation en primaire

La natation fait partie des apprentissages obligatoires en primaire.

Chaque groupe bénéficie d'un cycle annuel d'une dizaine de séances, selon le calendrier scolaire. Les séances se déroulent à la piscine du Blocry, à Louvain-la-Neuve. Chaque séance comprend 45 minutes dans l'eau. L'encadrement est assuré par du personnel qualifié, titulaire d'un brevet de sauvetage.

Une séance de natation coûte 9 €. Aucun remboursement n'est prévu, sauf en cas de maladie prolongée justifiée par un certificat médical.

Pour chaque séance, l'enfant doit prévoir :

- un maillot de bain — les shorts et les bikinis ne sont pas autorisés ;
- un bonnet de bain ;
- un essuie.

Afin de favoriser son autonomie, nous recommandons également de prévoir des vêtements faciles à enlever et à remettre.

Planification 2026-2027

P3-P4 — 10 séances

31 août, 7 septembre, 14 septembre, 21 septembre, 28 septembre, 5 octobre, 12 octobre, 9 novembre, 23 novembre et 30 novembre 2026.

P5-P6 — 10 séances

7 décembre et 14 décembre 2026 ; 4 janvier, 11 janvier, 18 janvier, 25 janvier, 1er février, 8 février, 15 février et 8 mars 2027.

P1-P2 — 11 séances

15 mars, 22 mars, 5 avril, 12 avril, 19 avril, 10 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin, 14 juin et 21 juin 2027.



École Notre-Dame

Cérroux-Mousty

Avenue des Iris 14 · 1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve

010 61 41 18 · direction@endcm.be

ecolenotredamecerouxmousty.be